



7 mesures pour stabiliser l'année universitaire d'ici 16 mois



Après 3 jours de retraite à Saly pour se pencher sur la stabilisation de l'année universitaire, le Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Mesri) a réuni les acteurs-clés de l'enseignement supérieur dans le cadre du Pacte de performance, et cela a abouti à sept mesures phares. Les chevauchements de l'année académique ont causé un préjudice de 40 milliards 287 millions 701 mille F Cfa au Sénégal.

«Si l'on sait que les chevauchements sont effectifs depuis 2019, cela veut dire que sur 5 ans, nous avons perdu chaque année 40 milliards, juste parce que nous n'avons pas pris les bonnes décisions. Il y a des causes, nous en avons parlé. A ce stade, nous essayons de voir l'impact financier et les conséquences. Donc sur 5 ans, nous sommes à 200 milliards au moins jetés par la fenêtre par un système d'enseignement supérieur qui a mis du temps à se réajuster par rapport à ses manquements», relate Dr El Hadji Abdourahmane Diouf.

En plus de l'impact financier du calendrier académique, ce séminaire a permis de régler le calendrier des orientations. Cette année, les bacheliers de 2024 seront orientés à partir du 19 septembre 2024. «C'est-à-dire 2 mois après la proclamation des résultats du Bac. Je considère que c'est une énorme avancée. Si ces nouveaux bacheliers sont orientés à partir du 19 septembre, les orientations vont se terminer le 15 octobre, parce qu'il y a le premier jet, le deuxième, les délais de confirmation etc. Et si nous tenons compte de tout ça, nous aurons terminé les orientations pour les bacheliers de 2024 le 15 octobre 2024», se projette le Mesri.

<https://www.senepius.com/education/7-mesures-pour-stabiliser-lannee-universitaire-dici-16-mois>

L'AERC : Le Recteur de l'UCAD aborde la question du dividende démographique



La première session plénière du Consortium pour la Recherche Économique Appliquée (African Economic Research Consortium) de l'année 2024 s'est tenue le 2 juin 2024 à Nairobi, au Kenya.

Le thème central de cette session était : « Jeunesse, Dividende démographique, Migration et Opportunités économiques en Afrique ».

Trois intervenants ont couvert ce sujet : le Recteur de l'UCAD, Pr Ahmadou Aly Mbaye, qui a fait une présentation sur la promotion de la productivité du secteur informel comme stratégie pour capter le dividende démographique (Promotion of Productivity in the Informal Sector as part of the Strategy to Capture the Demographic Dividend).

Il a été suivi par le Professeur d'Economie Imran RASUL de l'University College de Londres, qui a parlé de la prise en charge du chômage des jeunes en Afrique (Tackling Youth Unemployment in Africa), et par le Professeur Lant PRITCHETT (Université d'Oxford), qui a discuté de l'investissement en capital humain pour le dividende démographique (Investing in Human/Education Capital for a Demographic Dividend).

Pr Mbaye a commencé son intervention en soulignant l'importance des trois concepts (productivité, dividende démographique et secteur informel) dans l'agenda politique actuel des pays africains. Il a insisté sur un paradoxe de taille : bien que l'Afrique soit en train de devenir le réservoir de main-d'œuvre du monde, cette main-d'œuvre reste plus chère en raison de la faible productivité et d'autres facteurs institutionnels.

https://www.seneweb.com/news/Afrique/reunion-biannuelle-de-l-african-economic_n_442507.html

L'UCAD accueille une délégation de l'Université Denis Sassou Nguesso



Une délégation de l'Université Denis Sassou Nguesso (UDSN) a récemment effectué une visite d'immersion à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) dans le cadre d'un programme d'échanges sur les bonnes pratiques managériales et pédagogiques. La délégation, composée des Professeurs Cyr Morabanza, Directeur de la scolarité et des examens, et Isabelle Mady Goma, Directrice des Œuvres universitaires, a été reçue chaleureusement à l'UCAD.

La visite, qui s'est déroulée du 30 mai au 07 juin, avait pour objectif principal d'explorer les méthodes et les stratégies utilisées par l'UCAD dans la gestion pédagogique et des services universitaires. Les Professeurs Morabanza et Goma ont mené des séances de travail intensives avec plusieurs départements clés de l'université hôte.

« Les Professeurs Morabanza et Goma ont effectué des séances de travail au niveau de la Direction des Affaires Pédagogiques (DAP), du Centre des Œuvres Universitaires de Dakar (COUD), des services d'examen et de scolarité de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH), de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie (FMPO), de l'École des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD), et de l'École Supérieure Polytechnique (ESP) », rapporte une note.

Une étape notable de leur visite a été celle de la Direction de l'Informatique et des Systèmes d'Information (DISI) de l'UCAD. Les échanges ont porté sur la gestion des ressources technologiques, l'utilisation des technologies de l'information dans l'enseignement,...

https://senego.com/bonne-gouvernance-universitaire-lucad-accueille-une-delegation-de-luniversite-denis-sassou-nguessou_1707828.html

École sénégalaise : Appliquer le "jubanti" au système éducatif



«Jub, jubbal, jubanti» sont les maîtres-mots du nouveau régime. Ce jeudi, lors de la 11ème revue sectorielle sur l'éducation, la société civile a voulu prendre le gouvernement au mot pour lui demander d'appliquer le jubanti (redresser) au système éducatif. Parlant au nom des Ong, syndicats et parents d'élèves, Cheikh Mbow, le directeur exécutif de la Cosydep a rappelé au ministre Moustapha Guirassy que le jubanti doit « faire en sorte que l'effectivité du droit à l'éducation pour tous soit une réalité ».

Il faut donc travailler à prendre en compte les enfants hors école, les enfants hors système et les enfants qui ne sont dans aucune structure éducative. « Nous pensons que nous pourrions bénéficier de mesures fortes en lien avec ce principe qui a été déclaré », espère Cheikh Mbow.

Par ailleurs, le ministre Guirassy a fait preuve d'ouverture depuis son arrivée, d'après Mbow. Ce dernier se félicite d'ailleurs que la tutelle ait fini de rencontrer toutes les catégories d'acteurs. Ainsi, il le remercie pour avoir érigé la concertation en règle de gouvernance. Toutefois, il l'encourage à aller plus loin. « Cela invite aussi à mettre en place un dispositif d'écoute, d'écoute des alertes plurielles. Parce que le Sénégal a la chance d'avoir des acteurs qui alertent. Il va falloir avoir un dispositif qui collecte ces alertes, qui les analyse, qui les exploite. Et c'est ça qui permettra au système éducatif d'être proactif et non pas seulement réactif », suggère-t-il.

A propos de la digitalisation, la société civile pense qu'elle peut renforcer la modernisation du système éducatif, à contribuer à diligenter le traitement des dossiers.

https://www.seneweb.com/news/Education/ecole-senegalaise-appliquer-le-jubanti-a_n_442461.html

Madagascar/DIASPORA EN CORÉE - La qualité de l'enseignement supérieur au menu



La comparaison s'impose. C'est en ces termes, entre autres, qu'Anja, une jeune étudiante suivant une formation doctorale, a introduit son intervention lors de la rencontre entre le couple présidentiel et la diaspora malgache en Corée du Sud hier. "Une fois mes études terminées, je compte rentrer au pays et devenir enseignante-chercheuse.

La comparaison entre le niveau de l'enseignement supérieur en Corée et celui de Madagascar s'impose malheureusement. Il y a un écart conséquent, tant en termes de qualité de l'enseignement que d'infrastructures et d'équipements", déclare d'une voix hésitante, la jeune doctorante dans le domaine des impacts des changements climatiques sur l'insécurité alimentaire dans le Sud de Madagascar.

Anja a fait ses premières années universitaires à l'université d'Antananarivo. Ce retard à rattraper dans le domaine de l'enseignement supérieur a été l'un des sujets longuement discutés durant l'échange entre le couple Rajoelina et les Malgaches résidant en Corée. L'éducation et l'enseignement supérieur sont des secteurs où la Corée est un bon exemple. Et la plupart de ces ressortissants malgaches sont des étudiants, notamment des doctorants.

Le génie civil, le recyclage du plastique, ou encore les changements climatiques et la météorologie sont les domaines de recherche de la plupart des étudiants ayant rencontré le couple présidentiel. "Madagascar a besoin de votre expertise", soutient Andry Rajoelina, président de la République, après avoir entendu le parcours académique de ses jeunes interlocuteurs.

<https://www.lexpress.mg/2024/06/rencontre-avec-la-diaspora-en-coree-la.html>

Les 40 meilleures universités africaines en 2025, selon le QS Ranking



Le QS world university Ranking, l'un des trois classements majeurs d'universités dans le monde, a publié le mercredi 4 juin la liste des meilleures universités au monde pour l'année 2025. Elles sont désignées sur la base d'une dizaine d'indicateurs, dont la réputation académique, l'employabilité des diplômés, le ratio étudiants-professeurs, les publications scientifiques, et la durabilité.

Le classement dirigé par Quacquarelli Symonds, un cabinet britannique fournisseur de données dans le domaine de l'éducation, comprend en tout 1 500 établissements d'enseignement supérieur, dont 40 basés en Afrique.

Par rapport à la dernière édition, le continent a perdu une place au classement. L'Université du Soudan pour les sciences et la technologie a quitté le classement qu'elle a intégré en 2022. En dépit de la régression numérique, de manière générale, les représentantes africaines ont gagné des points au classement. L'Université du Caire en Egypte, par exemple, a gagné 21 places au classement. La sud africaine de Stellenbosch a également réalisé une bonne performance avec une progression de 13 places.

L'Université du Cap 171e mondial garde la première place du classement africain. Elle est suivie de sa compatriote de Witwatersrand, 276e mondial. L'Université de Stellenbosch, 296e mondial, ferme un podium 100% sud-africain. Avec 15 universités, l'Egypte est le pays le plus représenté dans le classement. Elle devance l'Afrique du Sud qui compte 11 universités au classement. Vient ensuite la Tunisie avec 4 universités, puis le Ghana, le Kenya, le Nigeria avec respectivement deux universités chacun.

<https://www.agencecofin.com/formation/0606-119275-les-40-meilleures-universites-africaines-en-2025-selon-le-qs-ranking>

Université : les droits d'inscription repartent à la hausse, une première depuis 2019



Le gouvernement vient de décider de mettre fin au gel des frais d'inscription des étudiants. Ces coûts vont se remettre à suivre l'inflation et donc augmenter de 2,9 % en 2024. Les syndicats tonnent contre cette décision. 2,9 % en plus. En indexant les frais d'inscription et la Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) sur l'inflation, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau, brise le gel en vigueur depuis 2019.

Une annonce réalisée par voie de presse le 28 mai et confirmée à Libération ce lundi 3 juin. Concrètement, les étudiants de licence devront déboursier 175 euros à la rentrée prochaine, contre 170 euros l'an dernier, ceux de master 250 euros (contre 243) et ceux de doctorat 391 euros (contre 380), tandis que la CVEC va passer à 103 euros (contre 100).

«Il ne s'agit pas d'une décision d'augmenter ces frais, plutôt d'une non-décision de gel», argue le cabinet de Sylvie Retailleau, soulignant le caractère «exceptionnel» des années précédentes quand cette hausse mécanique était gelée. Une action cohérente avec la politique globale du gouvernement de coupes budgétaires dans un contexte de fort endettement de l'Etat.

Précisons que les étudiants boursiers sont exonérés de ces frais et que les repas du Crous (1 euro pour les boursiers, 3,30 euros pour les autres) ne sont pas concernés par cette indexation. Reste que cette décision fait l'unanimité contre elle du côté des organisations représentatives des étudiants.

https://www.liberation.fr/societe/education/universite-les-droits-dinscription-repartent-a-la-hausse-une-premiere-depuis-2019-20240603_XKSJXME53BF7XDHMWQSVRYLNTY/

La classe « prépa-2de », expérimentée à la rentrée, pose de nombreuses questions



A quoi ressemblera la nouvelle classe « prépa-2de » ? Ce dispositif, annoncé en décembre 2023 comme l'un des volets du « choc des savoirs » par Gabriel Attal quand il était ministre de l'éducation nationale, doit être expérimenté à la rentrée 2024 dans au moins un lycée de chaque département. Il est la suite logique d'une transformation du diplôme national du brevet (DNB), voulue par celui qui est désormais premier ministre : il s'agira d'un examen « couperet », qui conditionnera le passage au lycée.

Tout élève non reçu au DNB alors qu'il était admis en 2de (qu'elle soit générale et technologique ou professionnelle) sera orienté vers cette classe de remise à niveau, constituée de vingt heures d'enseignements généraux et de sept heures d'activités supplémentaires (tutorat et méthodologie pour les élèves de la voie générale, découverte des métiers pour ceux du lycée professionnel).

Alors que l'expérimentation doit être généralisée dès 2025, le dispositif pose, sur le terrain, de nombreuses questions. D'abord sur les effectifs des élèves : pour cette année, l'admission se fait sur la base du volontariat, mais selon les projections de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, ces dispositifs pourraient compter 12 500 lycéens en filière générale et technologique à la rentrée 2025, et 34 800 en filière professionnelle.

C'est, certes, bien moins que les quelque 90 000 élèves (soit un peu moins de 10 % de la cohorte) recalés chaque année du brevet...

https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/06/04/la-classe-prepa-2de-experimentee-a-la-rentree-pose-de-nombreuses-questions_6237170_3224.html